

**Lire • Apprendre • Intégrer • Protéger • Rayonner • Prospérer • Rassembler**  
**UN PLAN POUR LES QUATRE PROCHAINES ANNÉES : 380 M\$ D'INVESTISSEMENTS**

**LIRE : FAIRE DE LA LECTURE UNE PRIORITÉ NATIONALE**

Faire de la lecture une priorité nationale en mobilisant l'ensemble du gouvernement.

Intégrer à la Charte de la langue française l'obligation pour l'État de mettre en place une stratégie gouvernementale sur la lecture.

Offrir un livre jeunesse québécois en français à tous les élèves du primaire à la fin de chaque année scolaire.

Protéger les budgets pour les livres et bibliothèques scolaires.

Soutenir la modernisation des bibliothèques publiques.

Soutenir l'accès aux livres jeunesse québécois en français dans les services de garde éducatifs à l'enfance.

Déployer une campagne de publicité gouvernementale sur l'importance de la lecture.

Créer un fonds de soutien aux initiatives municipales de lecture.

Mettre en place des initiatives pour entretenir la littératie chez les personnes âgées.

**110,68 M\$**

## APPRENDRE : FAIRE DU FRANÇAIS UNE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Poursuivre l'implantation du nouveau programme d'enseignement du français au primaire et au secondaire.

Donner un mandat aux États généraux sur l'éducation de se pencher sur la qualification des enseignants et de mener une réflexion sur la réussite des garçons.

Bonifier le programme de correspondance scolaire.

Bonifier le financement des Centres d'aide en français dans le réseau collégial.

14,4 M\$

## INTÉGRER : FAIRE DU FRANÇAIS UNE LANGUE DE RÉUSSITE ET D'INTÉGRATION

Augmenter les budgets de francisation pour réduire les délais d'attente en francisation.

Augmenter l'intensité des programmes de francisation.

Bonifier et réformer la francisation en milieu de travail.

138,41 M\$

**PROTÉGER : AGIR LÀ OÙ LE FRANÇAIS EST FRAGILISÉ**

Intégrer à la Charte de la langue française l'obligation pour l'État de déterminer les zones géographiques où le français est fragilisé et de mettre en œuvre des stratégies territoriales ciblées.

Bonifier et multiplier les programmes de francisation et de jumelage avec les Chambres de commerce.

**23,08 M\$**

## RAYONNER : FAIRE VIVRE LE FRANÇAIS PARTOUT

Poursuivre les efforts pour rehausser la découvrabilité du contenu francophone.

Soutenir les créateurs de contenus en français pour rejoindre les jeunes sur les médias sociaux.

Protéger les sorties culturelles dans le milieu scolaire.

Rehausser la présence de la musique francophone dans les Centres de la petite enfance et dans les écoles.

Soutenir l'action du Centre de la Francophonie des Amériques.

4 M\$

## PROSPÉRER : FAIRE DU FRANÇAIS UN MOTEUR ÉCONOMIQUE

Bonifier le financement des centres d'éducation populaire pour lutter contre l'analphabétisme.

Favoriser la diffusion des savoirs en français dans les études supérieures et la recherche.

Mettre en place une stratégie de rayonnement économique francophone :

- En augmentant les missions économiques du gouvernement dans les pays francophones;
- En diversifiant nos marchés pour augmenter nos exportations dans les pays francophones;

Augmenter la promotion internationale de la culture francophone via nos délégations.

92 M\$

## **RASSEMBLER : RENFORCER LE RALLIEMENT DE TOUS AUTOUR DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Réduire le fardeau imposé aux entreprises et aux municipalités.

Modifier le délai de communication uniquement en français entre l'État et les personnes immigrantes pour le faire passer de 6 mois à 2 ans.

Maintenir la proportion actuelle d'inscriptions aux cegeps francophones et anglophones.

Exempter les Premières Nations et les Inuit des dispositions qui entrent en conflit avec leurs droits.

Trouver un terrain d'entente avec les Commissions scolaires anglophones afin de mettre fin aux procédures judiciaires en cours.

Recourir à la disposition de dérogation si nécessaire.